

Fiche thématique MDEM 01 • 06/2013

# LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Un enjeu stratégique  
pour aujourd'hui  
et demain



(tout le monde s'y retrouve)

# Un enjeu pour le territoire

« Investir le champ de la mobilité » c'est favoriser le développement du territoire et l'accès et le maintien en emploi

Depuis plus de trois ans, la Maison de l'Emploi de Marseille et ses partenaires ont placé la mobilité au centre de leurs préoccupations et interventions.

Les territoires se fragmentent, la ville s'étale et l'emploi se périurbanise.

Les entreprises se développent surtout en périphérie des villes, dans des zones éloignées des habitations et souvent mal ou insuffisamment desservies par les transports en commun. De fait, l'éloignement entre zones d'habitation et d'activité accroît la nécessité d'être de plus en plus mobile sur un territoire en expansion. Cette situation rend plus compliquée encore l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.

Paradoxe insupportable, le chômage augmente alors que nombre d'entreprises peinent à trouver les candidats correspondant aux qualifications et aptitudes recherchées. Telle est la situation notamment dans la logistique, l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, la sécurité. Des demandeurs d'emploi ne peuvent accéder aux emplois proposés faute de moyens de transport adaptés (carburant trop cher, entretien du véhicule, assurance, mais aussi horaires décalés, etc.).

Mais la problématique de la mobilité ne concerne pas que les salariés. L'accessibilité des entreprises est aussi celle des fournisseurs et des clients. A ce niveau aussi, d'importants progrès restent à accomplir sur notre territoire, particulièrement en termes de Plan de Déplacement Entreprise (PDE) et Plan de Déplacement Inter- Entreprises (PDIE).

Les Collectivités locales et territoriales doivent désormais penser et développer la mobilité de demain. Cela passe par la prise en compte des préoccupations sociétales mais aussi environnementales, de plus en plus prégnantes. La mobilité durable ne peut plus être une simple variable d'ajustement.

La mobilité doit être pensée collectivement. Une dynamique en ce sens a été enclenchée par la Maison de l'Emploi. Entreprises, intermédiaires de l'emploi, collectivités, autorités organisatrices de transports se réunissent régulièrement pour constater, alerter et envisager des solutions pratiques.

Le présent document propose une lecture des enjeux de mobilité au regard de l'emploi, présente des actions opérationnelles et pose des éléments de perspectives. Il constitue un support de travail pour aborder de façon adaptée et collective la question de la mobilité sur notre territoire.

Jacques Rocca Serra  
Président de la Maison de l'Emploi de Marseille

# Sommaire

---

## La mobilité quotidienne: de quoi s'agit-il ?.....04

1. La mobilité quotidienne, un enjeu stratégique pour aujourd'hui et demain.....04
2. Pourquoi la question de la mobilité quotidienne est-elle si centrale pour l'emploi ?.....04

## La mobilité quotidienne: quel paysage ?.....05

1. Le transport collectif, réponse au tout voiture ?.....05

## La mobilité quotidienne: quelles solutions ?.....06

1. Pourquoi développer sa mobilité quotidienne ? .....06

## La mobilité en action: diagnostiquer et aider.....07

1. La plateforme de mobilité de Marseille.....07
2. La plus-value de la plateforme de Marseille.....08

## La mobilité en action: perspectives.....09

1. Sensibiliser les entreprises .....09
  2. Innover au service des entreprises : le kit-mobilité.....09
  3. D'autres propositions pour le territoire.....10
-

# La mobilité quotidienne: de quoi s'agit-il ?

## 1. Que recouvre la notion de mobilité ?

Depuis une dizaine d'années, la notion de mobilité s'est substituée peu à peu à celle de déplacement. En effet, cette dernière, trop limitée, ne recouvre que l'aspect physique alors que celle de mobilité englobe les pratiques sociales dans leur dimension culturelle, psychologique, symbolique, etc. Ainsi, Alain Bourdin définit la mobilité comme « le fait de changer de position dans un espace réel ou virtuel, qui peut être physique, social, axiologique, culturel, affectif, cognitif ; elle apparaît comme l'ensemble des techniques et des comportements qui permettent l'accès à des ressources sociales désirées »<sup>1</sup>.

Ce qui nous intéresse plus précisément ici est la mobilité quotidienne, autrefois connue sous le terme de « déplacements pendulaires ». Il s'agit des déplacements domicile-travail. Cette mobilité nécessite un ensemble de compétences et de ressources, un potentiel que Kaufmann définit sous le terme de motilité<sup>2</sup>.

Cette capacité de mobilité contribue à la croissance, en élargissant les aires de marché et les aires de recrutement, en facilitant la dynamique du travail. Parce que la capacité de mobilité, et le plus souvent de mobilité autonome via l'automobile, est devenue une norme sociale, un prérequis, au même titre que lire, écrire ou compter, elle tend de fait à marginaliser ceux que les circonstances de la vie ont le moins bien dotés en capacité de mobilité.

## 2. Pourquoi la question de la mobilité quotidienne est-elle si centrale pour l'emploi ?

**Se déplacer coûte cher** : Pour ses déplacements, chaque ménage consacre en moyenne 1/5ème de son budget (Transport en commun et véhicule individuel)<sup>3</sup> et 1/4 pour des déplacements domicile-travail. Parallèlement, les accidents de trajets représentent 25% des accidents de travail.

**La mobilité est synonyme d'intégration sociale** : plus on est mobile, plus notre niveau social est élevé. La réciproque est tout aussi juste. Eric Le Breton distingue 3 profils de mobiles : les sherpas, les navetteurs et les précaires mobiles. **Les sherpas** sont des « professionnels de la mobilité », cadres et chefs d'entreprise pour lesquels le quotidien rime avec TGV et aéroport. Avec une périurbanisation croissante de l'habitat et une dispersion des zones d'emploi<sup>4</sup>, **les navetteurs** sont de plus en plus nombreux. Ils effectuent des allers-retours routiniers domicile-travail, les déplacements dits « pendulaires ». Enfin, **les précaires mobiles** sont les travailleurs pauvres, les intérimaires, les employés et ouvriers sans qualification, pour lesquels le moindre évènement – une voiture en panne, par exemple - peut les faire basculer dans la précarité. Travaillant souvent dans des filières comme la logistique, la sécurité, le service à la personne, ils sont exposés à des changements fréquents : horaires modulables, sites différents, etc.

**La mobilité favorise le recrutement** : Les entreprises ont désormais conscience de l'importance de la mobilité dans le recrutement et le maintien en emploi de leurs salariés. Sur 330 entreprises interrogées quant à leurs difficultés de recrutement, de turnover et/ou d'absentéisme, 53% répondent qu'elles sont liées au déplacement, contre seulement 38% pour le logement<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Fol (Sylvie), La Mobilité des pauvres, Editions Belin, Paris, p. 24.

<sup>2</sup> Kaufmann (Vincent), La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ?, Lausanne, 2004.

<sup>3</sup> Le Breton (Eric), Domicile-travail, les salariés à bout de souffle, Les Carnets de l'Info, p.49-51

<sup>4</sup> « Un quart des salariés habitent le périurbain où ne sont situés que 12% des emplois », idem, p. 78.

<sup>5</sup> Le Breton (Eric), Domicile-travail, les salariés à bout de souffle, Les Carnets de l'Info, p.169.

Jean-Yves PETIT,  
vice-président du Conseil Régional  
PACA, délégué aux transports et à  
l'éco-mobilité.



## La mobilité quotidienne : un défi pour la vitalité de notre territoire.

*Difficulté à trouver un emploi ou à s'y maintenir pour les uns, difficulté à recruter pour les autres : les deux ramènent souvent à une même problématique, celle de la mobilité quotidienne à l'intérieur du «bassin de vie». Cette mobilité urbaine, métropolitaine, source de fortes nuisances si on n'y prend pas garde, est aussi un véritable défi en matière de développement local : pour que les emplois créés, par exemple, dans la logistique, la distribution, les services autour de l'Etang de Berre ou autour d'Aix contribuent à ce développement local, il faut que l'accès à ces territoires soit facilité depuis les communes avoisinantes et les différents quartiers de Marseille. C'est ce à quoi la Région essaie d'œuvrer au mieux en collaboration avec les autres autorités organisatrices de transport (lignes, horaires, tarification, pôles d'échanges, centrale d'information...). Gageons que le syndicat mixte des transports, la métropole, le schéma régional de l'intermodalité ... seront autant d'outils dont élus, techniciens et citoyens sauront se saisir pour contribuer au mieux vivre et travailler au pays.*

## La mobilité quotidienne: quel paysage ?

### 1. Le transport collectif, réponse au tout voiture ?

Chacun s'accorde désormais sur le fait que la voiture n'est pas la solution optimale pour se déplacer, a fortiori dans le cadre professionnel. Pour autant, les transports alternatifs restent insuffisamment développés à Marseille.

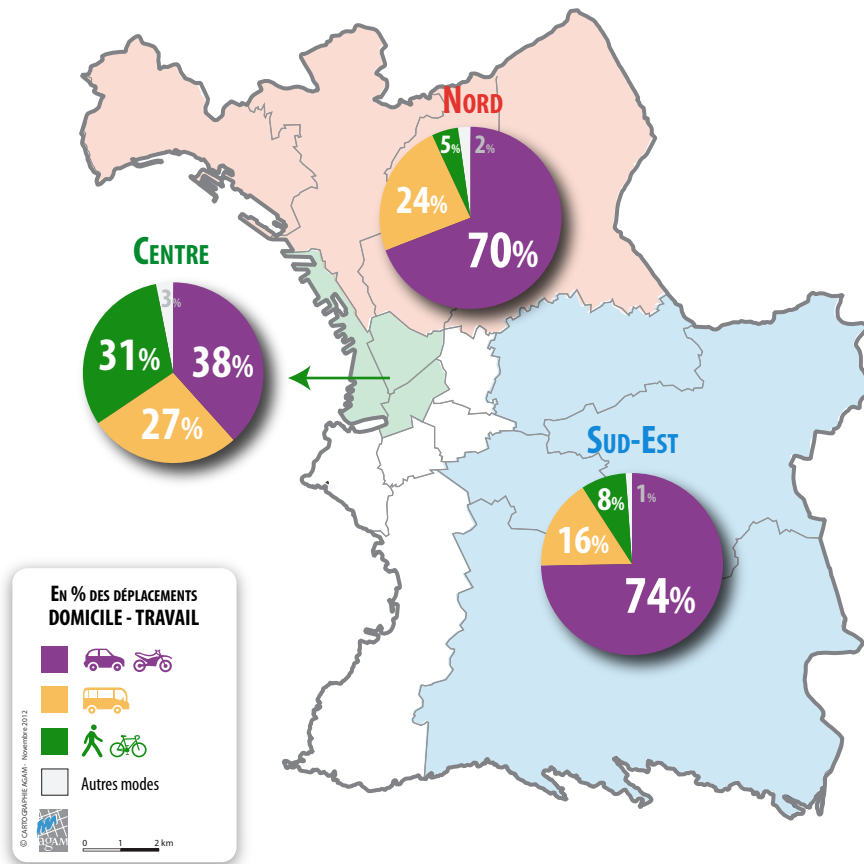
Par exemple, pour 400 kms de pistes cyclables dans le Grand Lyon, 83 kms seulement sont déclarées sur les 18 communes de MPM.

Les transports collectifs, malgré les grands travaux de ces dernières années et les projets en cours, peinent également à rattraper le retard vis-à-vis des autres grandes métropoles françaises.

En témoignent les 4 lignes de métro et 5 de tramway pour Lyon, contre les deux lignes de métro et de tramway sur Marseille.

De même, si 2700 places dans 8 parkings sont réservées aux titulaires de la carte TRANSPASS de la RTM, ce sont 5804 places de stationnement dans 39 parkings relais qui sont comptabilisées à Nantes ; ou encore, ce sont 4 lignes de tramway et 10 parkings relais pour 5 000 places de stationnement qui maillent la ville de Montpellier.

Une harmonisation du territoire en matière de tarification a été engagée et des améliorations notables ont été apportées concernant les abonnements combinés : une personne résidant à Marseille et travaillant à Aix-en-Provence peut bénéficier d'un abonnement combiné lui permettant de réaliser des trajets illimités sur la ligne 50 du réseau Cartreize avec correspondances sur les réseaux urbains (RTM et Aix en bus dans cet exemple). Cependant, certains trajets, pourtant relativement courts en distance, impliquent de nombreuses ruptures de charge et des durées incompatibles avec l'emploi (le trajet en transport en commun pour une personne qui habite quartier Saint Tronc et travaille à la Valentine prendra une heure pour parcourir 9 km). De quoi faire fléchir les meilleures volontés et retourner à la solution du tout voiture.



## La mobilité quotidienne: quelles solutions ?

### 1. Pourquoi développer sa mobilité quotidienne ?

Résoudre les problématiques de mobilité quotidienne favorise l'accès et le maintien en emploi pour les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises.

Accéder à l'emploi n'est pas qu'une image. Désormais, aux côtés des compétences professionnelles requises, les compétences en mobilité sont tout aussi importantes pour trouver un emploi et s'y maintenir.

Pour accéder à son lieu de travail, un salarié ou un futur salarié doit s'affranchir des questions matérielles et financières liées à ses déplacements. Pour le maintien en emploi également, le prix du carburant, la durée des déplacements (**Marseille est la 2e ville la plus embouteillée d'Europe**), les problèmes de stationnement ou d'assurance, comme le coût de l'entretien du véhicule, menacent les demandeurs d'emploi mais aussi les salariés.

L'éloignement des zones d'activités de celles d'habitation accentue l'importance d'acquérir les compétences en mobilité, aussi bien au niveau cognitif (lecture de plans, d'horaires, appréhension de l'espace et du temps) que matériel (permis de conduire, possession d'un véhicule individuel, etc.).

Claude ROBERT,  
Responsable Administratif  
& Ressources Humaines de  
D'Huart Industrie sas  
et Président de l'Association  
des Entrepreneurs de  
l'Huveaune Vallée



## La mobilité au service de l'économie et l'emploi.

*Les salariés de l'entreprise prennent peu les transports en commun. Ils connaissent très peu les offres de transport collectif et la connexion entre les réseaux de transport est très compliquée et longue. Par exemple, il est très difficile et long d'aller d'Aubagne à Aix-en-Provence.*

*Ils se plaignent aussi souvent des coûts de transport. L'utilisation d'une voiture individuelle est de plus en plus coûteuse et la baisse du pouvoir d'achat des salariés complique encore plus les choses.*

*Depuis longtemps, pour réduire les problèmes de mobilité, l'entreprise a préféré réduire le nombre de personnes en horaires décalés. La gestion des horaires décalés est cruciale pour une entreprise. Je peux citer le cas de Darty La Valbarelle qui, il y a 2 ans, a failli partir faute de pouvoir accueillir ses salariés sur des plages d'horaires décalés.*

*L'Association des Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée a mis en place une veille pour les adhérents de l'association sur les difficultés de circulation, notamment concernant les coupures de route pour travaux. Nous essayons de servir de relais le plus possible mais le territoire est ancien, coupé par une rivière et une autoroute, très étendu...*

*Mettre les problématiques de mobilités en évidence, comme le fait l'étude sur la mobilité des salariés des entreprises, sensibiliser et impliquer tous les acteurs concernés, est un bon début pour mettre les principaux acteurs autour de la table afin d'améliorer cette situation.*

## La mobilité quotidienne: diagnostiquer et aider

### 1. La plateforme de mobilité

La Centrale permet aux demandeurs d'emploi comme aux salariés, grâce à l'**Entretien Approfondi en Mobilité**, de faire le point sur leur potentiel de mobilité, les besoins précis liés à leur secteur d'activité, leur métier et de trouver les solutions adaptées.

Si le permis reste un sésame pour l'emploi, certaines personnes devront apprendre à « faire sans ». En outre, le permis sans la voiture peut constituer plus un handicap qu'un atout. Or, les transports alternatifs (transports en commun, vélo, covoiturage...) sont peu valorisés comme moyen de déplacement domicile-travail alors même que la possession et l'usage de la voiture deviennent de plus en plus difficiles et coûteux pour nombre de salariés.

Mme O., 27 ans, habitant La Capelette, suivie dans le cadre du DAE 13<sup>6</sup> et en recherche d'emploi sur la filière commerce/grande distribution, a pu démarrer son poste à Cassis grâce à la Centrale de Mobilité. Le prêt d'une voiture électrique lui a fait économiser notamment 150€ par mois de carburant.

Les ateliers mis en place par la Centrale sont un moment de découverte et d'apprentissage pour se déplacer autrement et surtout pour comprendre la notion de mobilité pour l'emploi.

Par ailleurs, l'aide à la **location de véhicules** se fait aussi dans un esprit de développement durable : promotion de l'autopartage, découverte des véhicules électriques, covoiturage, etc. Tout est mis en œuvre pendant les 1 à 3 mois de location<sup>7</sup> pour préparer la sortie du dispositif dans un souci de réalisme économique, au plus près de la situation personnelle et des contraintes liées à l'emploi.

<sup>6</sup> DAE 13 : Dispositif d'Accompagnement à l'Emploi du Conseil Général des Bouches-du-Rhône destiné à faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active).  
<sup>7</sup> Durée maximale de l'aide

## 2. La plus-value de la plateforme de Marseille

La spécificité de la Centrale de Mobilité de Marseille réside dans le travail de collaboration mis en place entre le référent – accompagnateur à l'emploi, le bénéficiaire et l'opérateur de mobilité. Leurs échanges permettent d'individualiser l'aide, de la rendre la plus efficace possible et obligent chacun à s'adapter à la réalité. Le référent emploi prend en compte la difficulté de s'engager aujourd'hui dans un parcours de permis, le bénéficiaire prend conscience du coût de la mobilité (entre 3 000 et 5 000 € par an pour une voiture par exemple) et l'opérateur intègre des éléments propres au public en insertion ou liés à des secteurs d'activités.

L'intranet **mobilité** développé depuis 2 ans est aujourd'hui un outil reconnu par les intermédiaires de l'emploi du territoire. Simple, ergonomique, il est l'outil de prescription, de suivi des dossiers en temps réel, mais aussi un espace d'échanges entre les acteurs.

Le second atout majeur de la Centrale se trouve dans son portage par la MDEM. Reconnue comme experte, comme lieu d'échanges de projets et de pratiques, elle permet la prise de hauteur et le recul. Elle offre une vision globale sur les questions de mobilité. Elle rassemble sur les questions de mobilité et d'emploi, acteurs institutionnels, opérateurs de transport, professionnels de l'emploi, de l'insertion, du développement durable, de l'économie mais aussi les entreprises.

Jean-Christophe  
BARUSSEAU,  
directeur du PLIE MPM Centre



### La Centrale de Mobilité, un outil parfaitement adapté.

*La mobilité est un enjeu fort pour nous.*

*En effet, notre mission consiste à stabiliser sur des emplois durables des personnes de premier niveau de qualification qui en étaient jusque-là écartées du fait de difficultés sociales et professionnelles. Les publics que nous accompagnons se trouvent très vite confrontés à ce problème, et ce dès leur recherche d'emploi. Ils exercent souvent des métiers de main d'œuvre sur des filières où la mobilité représente un critère fort d'employabilité (grande distribution, service à la personne, BTP, sécurité, logistique,...). Il est donc important pour nous de repérer très vite la capacité de la personne à s'insérer dans un univers professionnel toujours plus mobile et de trouver des solutions lui permettant de le faire durablement.*

*La Centrale de Mobilité répond parfaitement à nos besoins en proposant des services prenant en compte la diversité des situations et des moyens cognitifs, physiques et économiques des demandeurs d'emploi, adhérents du PLIE.*

*Les accompagnateurs à l'emploi ont d'ailleurs bien compris la plus-value que représente la Centrale dans la réalisation de leur mission d'accompagnement puisqu'ils peuvent l'utiliser à toutes les étapes du parcours d'insertion professionnelle : de la validation du projet (Entretien Approfondi à la Mobilité) au maintien en emploi (prêt de véhicule) en passant par la construction de parcours (Atelier Mobilité, aides matérielles).*

*Ils ont d'ailleurs pu diriger vers la Centrale plus de 500 adhérents du PLIE à ce jour.*

Pierre SEMERIVA,  
Vice-président  
de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole



### Contribuer à la politique sociale et solidaire de la Métropole.

*La Centrale de Mobilité participe aux enjeux majeurs de la métropole marseillaise que sont le développement économique, la création d'emplois et les déplacements des usagers sur un territoire qui compte près de 2 millions d'habitants. Un territoire où la demande des entreprises et des habitants est de structurer en cohérence les bassins de vie et les pôles de développement économique autour d'un réseau de transport adapté.*

*Par ses actions de sensibilisation aux modes de déplacement alternatifs à la voiture, la Centrale de mobilité s'adresse aux usagers socialement les plus en difficulté, pénalisés par le manque de mobilité. En levant les freins à la mobilité au déplacement par ses actions pédagogiques et matérielles, elle les accompagne vers l'emploi. De même, la centrale se démarque par sa capacité à sensibiliser, coordonner et mobiliser sur des actions communes les professionnels de l'emploi, de l'insertion, du transport et du développement durable. Enfin, les entreprises y trouvent un espace de discussion avec l'ensemble des parties prenantes de même qu'une réponse très opérationnelle à leurs problématiques de mobilité. A ce titre, la centrale de mobilité contribue déjà à la politique sociale et solidaire que devra mener la future métropole Aix Marseille Provence.*



# La mobilité en action : perspectives

## 1. Sensibiliser les entreprises

Le manque de mobilité est un frein majeur au recrutement et/ou au maintien dans l'emploi pour les entreprises, particulièrement celles dont l'implantation géographique et/ou l'activité nécessitent une grande mobilité comme l'hôtellerie/restauration, les services à la personne, le BTP, la sécurité/gardiennage...

Certaines formes de travail comme le travail temporaire sont encore plus impactées par les obstacles à la mobilité. Depuis longtemps, les entreprises ont pris en compte cette problématique et mis en œuvre des solutions. Celles-ci sont parfois coûteuses et les PME et TPE hésitant à se lancer dans des PDE ou PDIE (Plans de Déplacements Entreprise/ Plans de Déplacements Inter-Entreprises) n'ont d'autres options que de subir les difficultés d'accès et de déplacements de leurs salariés, de leurs futurs salariés mais aussi de leurs clients et fournisseurs. Parfois au détriment de leur développement.

Arcade Assurances Service, association d'aide à domicile et de services à la personne, a mis en place depuis plusieurs années des solutions de déplacement pour ses salariés : mise à disposition de véhicules 2 et 4 roues (Arcade possède une dizaine de véhicules qu'elle peut prêter sur des missions qui nécessitent un véhicule individuel), partenariat avec la RTM (Régie des Transports de Marseille) et application de la prime transport - bien avant l'obligation légale, organisation des plannings des salariés en fonction de leur lieu d'habitation et des dossiers des clients. En dépit de toutes ces mesures, la mobilité demeure une problématique importante pour cette entreprise.

## 2. Innover au service des entreprises : le kit-mobilité



La Maison de l'Emploi de Marseille et ses partenaires ont élaboré entre 2012 et 2013, un Kit mobilité en direction des entreprises et de leurs salariés. Ce kit rappelle les contours de la notion de mobilité quotidienne et propose de nombreux outils d'aide.

Très opérationnel, il contient des fiches pratiques incluant le cadre réglementaire (Versement Transport, Prime Transport, etc.) - qui ne doit pas être considéré uniquement comme une contrainte, l'offre de services existants sur le territoire en matière de transport collectif et les tarifications applicables en fonction des situations particulières. Il propose aussi des solutions pratiques

telles que le covoiturage ou la location de véhicules ainsi qu'une note explicative pour aider à la mise en place de PDE/PDIE.

Sont également intégrés dans ce kit des outils de diagnostic mobilité (autodiagnostic), un annuaire, une information sur le réseau d'acteurs, un lexique, des exemples de bonnes pratiques et un descriptif des aides à la mobilité.

### Un outil pratique pour les entreprises.

*Les débats au sein de la commission de pilotage « kit mobilité » sont toujours riches et intéressants. Les membres, qu'ils soient institutionnels ou chefs d'entreprise, chacun avec leur propre angle de vision, s'expriment sur leurs attentes et représentation du kit. Cet exercice, permet ainsi de vérifier la cohérence du projet.*

*Au final, quelles que soient les différences de vues exprimées, l'accord est unanime quant au but recherché : le kit mobilité doit impérativement être un outil simple d'utilisation et immédiatement opérationnel pour les entreprises qui souhaitent s'investir dans le champ de la mobilité liée à l'emploi.*

Dominique SICRE,  
chargée de mission  
DIRECCTE UT13



### 3. D'autres propositions pour le territoire

#### Mieux informer pour mieux utiliser

Le Syndicat mixte des Transports des Bouches-du-Rhône a créé et développe un site internet de référence [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com) qui offre une information sur les transports en commun (horaires, recherche de trajet, infos trafic...) comme sur l'état de la circulation voire sur les modifications exceptionnelles de circulation.

Dans le même ordre d'idée, la RTM propose désormais un service moderne qui permet d'accéder à l'état du trafic et de connaître en temps réel les horaires de passage des bus, grâce à son smartphone [www.rtm.fr](http://www.rtm.fr).

Ces outils offrent aux usagers une information précise et de qualité pour optimiser l'utilisation des transports en commun.

#### Mieux connaître pour mieux organiser.

A moyen terme, les smart cities devraient se développer. Outils de démocratie participative, elles reposent sur une alimentation de banques de données par les citoyens, sur divers thèmes de la vie urbaine. En matière de transport, elles permettront de mieux connaître les besoins et habitudes des habitants des métropoles et donc de développer des offres adaptées, conformes aux comportements réels. Les smart cities reposent sur la capacité dont chacun dispose désormais pour transmettre des données sur ses comportements urbains personnels. Elles constituent un enjeu d'avenir pour un développement plus harmonieux et plus efficace des métropoles. A titre d'exemple, Caen qui utilise cet outil a pu faire évoluer sa politique de transports urbains et d'offre alternative, améliorant son efficacité et générant des économies conséquentes.

Pour plus d'information : <http://transportsdufutur.typepad.fr>

Contenu | Menu principal | Plan du site | Aide et accessibilité | Contact | Foire Aux Questions | Flux RSS |

**lepilote.com**

Rechercher  ok

Espace membre

Tous vos déplacements dans les Bouches-du-Rhône

Horaires Infos trafic Trajets Les réseaux Mobilité E-Services

Cartes et plans

Accès cartes et plans

**Trajets** Horaires

Départ  
Commune, adresse, lieu public ou arn

Arrivée  
Commune, adresse, lieu public ou arn

Recherche avancée

GO!

**Infos trafic**

- Bouchon - fin de trafic perturbé - sur A55 - MARTIGUES
- Bouchon sur l'A55
- CPA - Puy Ste Réparate "St Canadet": vide grenier le 9/06/2013
- CPA - TOUR DE FRANCE 2013: Perturbations Lignes Régulières CPA
- Cartreize - TransHumance à Marseille le 9 Juin :

**Circulation**

N°Azur 0 810 00 13 26

v2.3.7 - Un site multimodal animé par le Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône - Mentions légales  
Ce site est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en PACA avec le Fonds européen de développement régional.



Retrouvez les enjeux et toutes nos publications sur le site de la Maison de l'Emploi de Marseille

[www.mdemarseille.fr](http://www.mdemarseille.fr)

Maison de l'Emploi de Marseille  
38 rue Breteuil - 13006 Marseille  
Tél : 04.88.15.16.30

